

1 AGENT DU PATRIMOINE

Référence : 3134-24-2028/SR du 27/12/2024



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Domaine : Agents contractuels de droit public (ACDP)

Direction des achats et de la logistique

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ :

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Date de dépôt de l'offre : vendredi 27 décembre 2024

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 17 janvier 2025

Détails de l'offre : Service achats et patrimoine

Missions : Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service-adjoint chargé des achats et du patrimoine de la direction des achats et de la logistique du Centre Hospitalier Gaston-Bourret, l'agent du patrimoine (opérateur logistique) doit réaliser des opérations de collecte, de manutention, de transport, de livraison, de distribution et de répartition de produits ou d'objets pour l'ensemble des services de l'hôpital en appliquant les consignes données.

Activités principales

- Manutention, gestion des livraisons et transfert des biens gérés par la cellule du patrimoine sur l'ensemble des services de l'hôpital ;
- Mise en place, montage et installation de mobilier ;
- Rangement, entretien et nettoyage des zones de stockage, mise au rebus avec récupération des numéros d'inventaire ;
- Répartition des équipements et livraison dans les services ;
- Récupération, gestion et transfert de matériel dans les réserves hospitalières ;
- Suivi des inventaires hospitaliers ;
- Saisie et mise à jour d'informations, de tableaux, dans son secteur d'activité en respectant les process en place au sein du service ;
- Entretien, nettoyage et rangement du matériel spécifique à son secteur d'activité ;
- Contrôle des réserves déportées dans les services ;
- Participation aux inventaires (tournant et annuel).

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Être titulaire du permis de conduire (catégorie B)
- Capacités physiques pour le port de charges lourdes.
- Savoir utiliser un engin de manutention (palettes)

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Diplôme de niveau 3 (CAP/BEP)
- Connaissance du milieu hospitalier
- Connaissance des logiciels de gestion et de reporting (CPAGE et SHAREPOINT)
- Techniques gestes et postures-manutention
- Bonne connaissance de la procédure et des bonnes pratiques de gestion du patrimoine
- Compréhension des enjeux du service des achats et du patrimoine

Comportement professionnel :

- Ponctualité
- Rigueur
- Neutralité
- Esprit d'initiative
- Polyvalence
- Adaptabilité
- Esprit d'équipe

Contact et informations complémentaires : Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Mélody ESSAID – chef du service achats patrimoine et marchés publics- Poste: 8684 - [mail : melody.essaid@cht.nc](mailto:melody.essaid@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Cellule recrutement - Médipôle Koutio
- mail : recrutement@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique